



ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire du 20 décembre 2021
Adoption du budget 2022

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, le 20 décembre 2021 à 19 h 00
au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

Conformément au décret ministériel numéro 740-2021 daté du 2 juin 2021, les assemblées de conseil municipal sont ouvertes au public, tout en respectant les normes sanitaires en vigueur. La transmission de questions par écrit s'ajoute à la période de questions verbales.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture et adoption du budget pour l'exercice financier 2022**
- 4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024**
- 5. Périodes de questions**
- 6. Levée de la séance**